



## PRÉFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Préfecture de la Loire-Atlantique  
Direction de la coordination  
et du management de l'action publique  
Bureau de des procédures d'utilité publique  
Affaire suivie par Lydie Bourgine  
☎ 02-40-41-47-56  
☎ 02-40-41-22-77  
[lydie.bourgine@loire-atlantique.gouv.fr](mailto:lydie.bourgine@loire-atlantique.gouv.fr)

Nantes, le 13 OCT. 2015

**Le préfet de la région Pays de la Loire  
préfet de la Loire-Atlantique**

à

**Monsieur le président  
de la communauté d'agglomération  
de la presqu'île de Guérande-Atlantique  
service déchets  
3 avenue des Noëllles – BP 64  
44503 LA BAULE cedex**

**En communication  
à Monsieur le sous-préfet de Saint-Nazaire**

Objet : Commune d'HERBIGNAC – ISDI de Kéraline.

Refer : Votre lettre SL/DN/CR/15.195 du 29 septembre 2015.

P. J. : 3

Vous avez sollicité l'institution de servitudes d'utilité publique autour de l'installation de stockage de déchets non dangereux que vous exploitez au lieu-dit « Kéraline » à HERBIGNAC.

Je vous transmets, ci-joint, deux copies de mon arrêté en date du 8 octobre 2015 instituant les servitudes demandées.

Conformément aux dispositions de l'article 3 de cet arrêté, il devra faire l'objet d'une publicité foncière, conformément aux dispositions de l'article 36.2 du décret 55-22 du 4 janvier 1955 portant réforme de la publicité foncière. En votre qualité d'exploitant de l'installation concernée, je vous invite à solliciter cette publication auprès du service de la publicité foncière (SFP de Saint-Nazaire 2 - 1 rue Francis de Pressence - 44600 SAINT-NAZAIRE – [spf.saint-nazaire2@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:spf.saint-nazaire2@dgfip.finances.gouv.fr)).

Pour ma part, je notifie cet arrêté au maire d'Herbignac en lui demandant de l'annexer au plan local d'urbanisme de la commune, ainsi qu'aux propriétaires privés des parcelles impactées par les servitudes. Par ailleurs, je demande sa publication au recueil des actes administratifs.

Le PREFET

pour le préfet  
la direction de la coordination  
et du développement de l'action publique

Thérèse LEBASTARD